

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7430 SÉANCE DU 21 août 2023

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial (Absent)
Tina Durand	Secrétaire

**OCTROI D'UN PRÊT TEMPORAIRE
À MAISON DES PREMIÈRES NATIONS S.E.C.**

Attendu que la Maison des Premières Nations S.E.C. (HMPN) s'est engagée dans un projet d'agrandissement et de mise à jour de ses installations;

Attendu que les travaux d'agrandissement et de mise à jour d'une valeur totalisant 13 000 000 \$ sont presque complétés sans dépassement budgétaire;

Attendu qu'un solde de 2 500 000 \$ reste à être acquitté à l'entrepreneur suivant la finalisation des travaux;

Attendu que les subventions de Tourisme Québec via le programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT) de 2 000 000 \$ et le solde du prêt d'Investissement Québec (IQ) de 1 300 000 \$ tardent à être décaissés en faveur de HMPN;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 août 2023 Résolution adoptée
1 abstention



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7430 SÉANCE DU 21 août 2023

**OCTROI D'UN PRÊT TEMPORAIRE
À MAISON DES PREMIÈRES NATIONS SEC**

Attendu que l'HMPN a des taxes à recevoir liées aux travaux de construction totalisant environ 1 700 000 \$;

Attendu que le Conseil de la Nation huronne wendat (CNHW) est commanditaire à 66.63% de l'HMPN et souhaite appuyer l'hôtel dans son projet;

Attendu que l'autre commanditaire, Investissement Premières Nations, a octroyé un prêt temporaire pour le projet de 1 400 000 \$;

Attendu que les limites maximales d'emprunt prévues à l'article 10.2 f) de la Convention de société en commandite d'HMPN modifiée en décembre 2022 ne sont pas rencontrées en date de la présente et que l'HMPN n'a pas besoin de demander la signature d'une résolution spéciale par ses commanditaires afin de contracter un emprunt supplémentaire.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Denis Bastien, **appuyé** par le Chef familial Stéphane B. Picard, et **résolu** :

- **Que** le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) octroie un prêt temporaire de 6 mois à la Maison des Premières Nations s.e.c. (HMPN) au montant de 2 500 000 \$ pour finaliser le projet d'agrandissement et payer les fournisseurs à un taux d'intérêt équivalent au taux chargé pour la marge de crédit par RBC au CNHW au 11 juillet 2023, soit 7.45 %;
- **Que** le CNHW fera signer une entente en bonne et due forme à l'HMPN dans le but d'officialiser les conditions prévues dans la présente résolution;
- **Que** le CNHW autorise et mandate M. René W. Picard, Chef familial responsable des finances, à signer l'entente de prêt avec l'HMPN comprenant les conditions prévues dans la présente résolution.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 22 août 2023 Résolution adoptée
1 abstention



SECRÉTAIRE
TINA DURAND